

CR Nord 2 Avril 2022

Présents : Christian, Christine, Francis, Gérard, Jean Baptiste, Jean Marc, Maxime, Vincent

Absents excusés : Servane, Valérie.

Christine nous a annoncé qu'elle est maintenant en retraite car elle a récupéré 10 trimestres. Elle avait écrit à sa congrégation en annonçant qu'elle avait décidé de constituer un dossier et partir en procès. La Cavimac l'a appelée en annonçant que c'était réglé.

Par la suite, nous avons préparé **l'Assemblée générale** qui aura lieu le 21-22 Mai.

Un débat a retenu tout particulièrement notre attention : l'évolution de la cavimac vis-à-vis des trimestres non comptabilisés. Désormais, le recours à l'amiable serait plus facile. C'est du moins ce que révèle la réponse envoyée à Christine. Et cela, pour plusieurs raisons :

- La Cavimac perd beaucoup de procès, ce qui finit par lui coûter cher !
- Son règlement intérieur est considéré comme « entaché d'irrégularité »
- Le changement de directeur !

Désormais, mais pour combien de temps, la Cavimac réglerait les trimestres manquants à ceux et celles qui peuvent le prouver. D'où la question : Faut-il encore partir en procès ou jouer le jeu ? Nous avons perçu qu'il est difficile de faire un choix s'il dépend d'un accord tacite qui peut toujours être remis en cause. Il faudrait un accord écrit et officiel, mais le CA de la Cavimac peut-il l'accepter, cela semble peu probable ! Il nous semble donc important de continuer de préparer les dossiers avec les personnes qui nous contactent avec la prévision de devoir aller en procès.

Nous avons aussi souligné l'intérêt de continuer à multiplier **les contacts avec les associations** qui nous sont proches ; en particulier avec le réseau Zéro.

Comme d'habitude, nous avons évoqué les problèmes que pose **l'évolution de l'Usm2** en aide à la personne. Les années passées au service de l'église ne sont pas vraiment pris en compte ! Et, cerise sur le gâteau, l'épouse ou la compagne n'ont aucune possibilité de recevoir la réversion. Sans le dire, l'épiscopat leur fait payer très cher le choix qu'elles ont fait. Ne faudrait-il pas reprovoquer les Evêques à ce propos ?

Notre rencontre s'est achevée par l'apéro offert par Christine pour fêter sa retraite ! Et ceux et celles qui le pouvaient ont pris un repas sympa sous le mode auberge espagnole.

Une dernière chose : **notre prochaine rencontre aura lieu de samedi 3 septembre.**

Francis

